

Gieysztor, Aleksander

Un gentilhomme sur sa patrie : Jan Andrzej Krasiński et sa "Polonia" de 1574

Organon 26 27, 21-30

1997 1998

Artykuł umieszczony jest w kolekcji cyfrowej Bazhum, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych tworzonej przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego.

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie ze środków specjalnych MNiSW dzięki Wydziałowi Historycznemu Uniwersytetu Warszawskiego.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.



Aleksander Gieysztor (Pologne)

UN GENTILHOMME SUR SA PATRIE: JAN ANDRZEJ KRASIŃSKI ET SA „POLONIA” DE 1574

Dans la découverte humaniste du monde, bien avant les voyages en dehors de l'Europe, il y a déjà eu un propos intellectuel visant à atteindre la certitude du savoir sur les hommes et les événements, sur leurs dimensions spatiales, sur leurs conditions naturelles et culturelles.

Il faut donc mentionner ici Enea Silvio Piccolomini avec son *Historia rerum ubique gestarum locorumque descriptio*, une cosmographie conçue à l'échelle de l'Europe et de l'Asie, interrompue par sa mort en 1464¹, dont Jan Długosz (1415–1480) s'est fait l'écho dans la *Chorographia* qui ouvre son Histoire de Pologne².

Au XVI^e siècle paraissent en effet des ouvrages de plus en plus nombreux portant sur les continents et pays divers et fournissant une abondance de descriptions géographiques académiques et littéraires. En même temps un nouvel effort de la cartographie et de l'iconographie se fait voir. Il s'agit là d'une prise de conscience qui s'affermirait, de la nature soumise aux sociétés humaines et de leurs modes de vie. Après l'inventaire géographique de Długosz, étonnant par son ampleur et précision, resté inédit jusqu'en 1615, mais circulant sous forme de manuscrits, c'est Mathieu Miechowita (Maciej Karpiga de Miechów) qui ouvrit par son traité sur les deux Sarmaties (1517) la géographie moderne du centre-est européen³. La projection cartographique due à Bernard Wapowski démontra une vision, inconnue jusqu'ici, de l'espace⁴. Cet espace était présent dans l'historiographie pratiquée à l'époque, mais il attendait son heure comme sujet conducteur d'un ouvrage sur la Pologne. Après Miechowita avec son tableau de l'Europe du centre-est, la primauté devrait être accordée à Jean-André Krasiński (1573), cependant c'est un autre traité, celui de Martin Kromer (Cromerus) qui dès 1577 devient pour plusieurs générations le guide géographique et politique le plus connu⁵, que suivront encore Alessandro Guagnini (1578, avec sa version non auto-

risée d'un texte de Mathieu Strykowski) et ensuite Stanislas Sarnicki (1585). La Pologne est aussi entrée dans la *Cosmographia universalis* de Sébastien Münster (1552), ouvrage d'un rayonnement des plus larges.

Dans cet espace des connaissances valables, européen et polonais, se situe un opuscule à plusieurs égards précurseur, signé de Jean-André Krasieński (1550–1619), Crassinius de son nom latinisé. Il fut publié trois ans avant l'ouvrage de Kromer qui cependant l'éclipsa rapidement dans l'audience internationale. Un sort dû, il se peut, à un tirage fort réduit. Cela paraît d'autant plus injuste que la *Polonia* de Krasieński, éditée à Bologne en 1574, chez Pellegrino Bonardo, est un texte qui à l'époque méritait bien l'attention, et qui l'attire d'ailleurs jusqu'à présent.

Son auteur, un jeune homme doué, même de talent pour faire carrière ecclésiastique ainsi qu'à la chancellerie royale, est issu d'un lignage noble de Mazovie. Il est né dans une famille qui commença son ascension politique vers le milieu du XVI^e siècle, grâce à la réussite spectaculaire d'un oncle – François Krasieński, évêque de Cracovie et vice-chancelier du Royaume⁶.

C'est sous sa vigilante tutelle que Jean-André fit des études de grammaire et de rhétorique au collège jésuite de Vienne, puis celles de philosophie, commencées au Collegium Romanum. Il le quitta subitement en 1570, trouvant asile chez le cardinal Stanislas Hosius. Celui-là l'expédia à Bologne, chez Carlo Sigonio, philologue et archéologue d'une renommée internationale qui devra cependant pâlir, avant sa mort en 1584, à cause de sa reconstruction fictive de la *Consolation* de Cicéron. Krasieński le trouva encore au sommet de sa gloire érudite, et poursuivit ses études sous sa direction. Elles seront facilitées par de riches prébendes canoniales en Pologne, qui ne traheront pas à le combler, jeune et limité encore plusieurs années aux ordres inférieurs de l'Eglise.

Ce gentilhomme „réellement vif, de caractère mouvant et d'esprit agile” comme le décrit le cardinal Hosius, fut un littéraire ambitieux et déjà politique. A l'âge de 22 ans, en automne 1572, il écrivit une élégie funèbre latine, classique dans son genre, à la mémoire de Sigismond-Auguste qui venait de décéder. L'initiative en revenait à un diplomate polonais résidant à Naples, Stanislas Kłodziński, qui fut particulièrement actif dans l'affaire compliquée de la dette grandiose que Philippe II avait contractée auprès de la reine Bona Sforza Aragona, mère de Sigismond-Auguste. Kłodziński organisa le 6 octobre 1572 au Monte Oliveto de Naples, dans un lieu de mémoire de la dynastie aragonaise, une commémoration fastueuse. Ensuite il prit soin de rassembler les poèmes de 70 Italiens et de 8 Polonais, écrits tous en l'honneur du roi défunt. Il les publia cinq ans après. Ainsi l'élégie de Krasieński y trouva sa place en tant qu'exercice de rhétorique humaniste servant la propagande du Royaume⁷.

En 1573, à Bologne, Krasieński fit publier son éloge d'Henri de Valois élu en mai 1573 roi de Pologne, mais qui n'arriva en Pologne et ne fut

couronné à Cracovie qu'en février 1574⁸. C'est aussi l'infatigable Kłodziński qui en a pris l'idée, tout en incitant son frère cadet Mathieu à rédiger et faire imprimer, en Bologne aussi, en 1574, ses deux textes occasionnels dont une oraison funèbre après la mort de Sigismond-Auguste en un discours de félicitations pour Henri de Valois arrivé à Cracovie⁹.

Ensuite, toujours en Bologne, Krasiński s'est mis à élaborer une géographie politique de son pays, la première de ce genre, dédiée, le 20 mai 1574, au roi Henri¹⁰. Celui-ci, comme on le sait, devra quitter clandestinement, dans la nuit du 18 au 19 juin, son trône polonais pour monter en septembre sur celui de France.

Il est donc très peu probable qu'un exemplaire de la *Polonia* fut parvenu au roi lors de son séjour dans le Royaume abandonné. Mais il s'intéressait encore au pays en 1575, en y envoyant Guy de Pibrac, et conserva le titre de roi de Pologne jusqu'à la fin de ses jours. Il se peut que quelques exemplaires de la *Polonia* soient parvenus en France; aujourd'hui on en retrouve un à Toulouse, mais non pas à la Bibliothèque Nationale¹¹.

Si, comme le soutient notre auteur, l'encouragement à écrire une introduction littéraire à *la Pologne* lui venait de son maître Sigonio, et si l'occasion se prêtait à instruire discrètement un roi étranger accédant au trône polonais, la motivation en mûrissait chez Krasiński dès son arrivée en Italie, incitée bien probablement par Kłodziński, soucieux d'un appui publicitaire à la Pologne et à son maître. Krasiński accepta l'idée bien qu'elle *mihī per aetatem non licuit* (Préface). „Les nations occidentales – écrit-il – à cause des relations limitées avec nous, à cause de la grande distance témoignent aussi bien de leur ignorance que de leur fierté dans les jugements sur notre Republica.” En dehors de cette parité demandée des informations et des opinions, on ne peut exclure un mobile tout personnel de l'auteur, celui de se faire montrer utile au roi en vue de l'entrée à son service. Désir qui prit corps en 1576, lorsque le successeur d'Henri, le roi Etienne Batory en fit son courtisan pendant quelques années.

L'élection d'Henri de Valois provoque d'autres gens de lettres qui s'empressèrent de lui fournir des renseignements sur son nouveau royaume¹². Parmi ces écrits deux sont restés manuscrits, l'un inachevé de Louis de Gonzague de 1574¹³, l'autre de Louis Le Roy¹⁴. Blaise de Vigenère fit preuve d'un haut niveau de connaissance géographique et politique, de plus il publia une traduction remaniée d'un abrégé de l'oeuvre de Kromer fait par Jan Herburt (1571)¹⁵. Martin Kromer lui-même s'engagea dans l'instruction du nouveau roi. Sur l'invitation de son ami Stanislas Karnkowski, évêque de Couiavie et homme d'Etat, il rédigea son ouvrage sur la Pologne, mûrissant depuis des années, et le confia à son ami sous forme de manuscrit, afin qu'il soit remis au roi élu, à son arrivée en Pologne. Le manuscrit trouva un accueil favorable dans l'entourage français du roi, et une édition sans

nom d'auteur parut en 1575 à Francfort. L'édition autorisée par Kromer ne fut publiée qu'en 1577 à Cologne¹⁶.

Dans cette cohue littéraire la voix de Krasiński sonne juste. Son petit traité partagé en deux livres et vingt-trois chapitres, fournit beaucoup d'informations de tout genre, dues à l'éducation, l'expérience et la mémoire du jeune homme frisant la haute noblesse. Il eut sans doute sous la main quelques livres utiles, recourut certainement à des consultations avec des Polonais de rencontre en Italie, dont Kłodziński et autres, et réussit à écrire dans un latin des plus corrects, une revue sommaire de l'histoire, de la géographie, des institutions et de la société des Etats jagellons. En Polonais conscient de l'importance du Royaume parmi ces Etats, il met l'accent principal sur celui-ci. C'est son livre I, tandis que le livre II, plus court, traite des autres territoires, dont chacun est considéré comme une entité distincte. Il désigne cet ensemble par le terme de *Sarmatia europaea*, que les savants de Cracovie lui attribuaient depuis un demi-siècle, et appelle la Pologne son chef et sa reine. Son étymologie de „Polonia” ne manque pas d'originalité: d'après lui le terme vient de *pole*, ce qu'on admettait dans la littérature savante dès le XII^e siècle, *pole* signifiant champ; il ajoute: *quod planiciem et venationem quoque sonat* (p. 3), donc il le met en relation avec le mot *polowanie*, chasse, et l'explique par les plaines favorables à toute vénerie.

Après une image très flatteuse des moeurs des Polonais qui s'adonnaient aux jeux, à la danse et aux beuveries (p. 5), il y a un long passage consacré à l'histoire inspirée de l'ouvrage de Kromer (1555), à l'histoire conçue au cours de tout l'ouvrage comme un patrimoine identitaire des pays en question. Quant au problème devenu délicat à l'époque, celui de la situation de la religion catholique affaiblie par les protestants, nombreux même parmi la noblesse, il confesse son désarroi face à la tolérance envers toutes les sectes anciennes et récentes, et exprime son espoir qu'Henri de Valois relèvera la religion catholique de son déclin. Une certaine discrétion visible sur ces pages, due peut-être à l'attitude de son oncle, un évêque nullement zélé pour la réforme tridentine, semblait d'autant plus recommandable que le souvenir de la Saint-Barthélémy (1572) était de fraîche date, et que le nouveau roi fut obligé par les sénateurs polonais, dont quelques calvinistes, à signer à Paris une obligation formelle de respecter la liberté en matière de religion. Il fut contraint de refaire son serment au cours du sacre¹⁷.

Dans la liste des villes principales du pays dont l'insigne est une *alba aquila erecta extensis alis* (p. 12), Krasiński note soigneusement les noms des évêques du lieu et leurs privilèges, à partir de Gniezno métropolitain, célèbre grâce à Saint Adalbert, jusqu'à Cracovie avec sa cathédrale de couronnement, avec la tombe de Saint Stanislas; il ne manque pas non plus d'y consacrer un passage à la description de l'université. Là il laisse échapper son penchant comparatif. „Il y a peu de villes illustres – écrit-il – faute aux seigneurs qui n'habitent pas dans les villes royales comme en Italie et en Espagne, mais dans

leurs bourgades et villages héréditaires parce qu'ils croient qu'aux seuls marchands et artisans convient-il de résider dans les villes" (p. 28).

La partie qui paraît ne puiser dans aucun ouvrage paru antérieurement, c'est le tableau des institutions (*Reipublicae Poloniae forma*). L'ayant précédé d'une note historique, il y laisse apparaître le sens politique aigü de sa couche sociale. L'auteur représente la *respublica* comme une monarchie élective conseillée par le sénat et la noblesse, à l'exclusion du peuple (*populus, plebs*), qu'il juge indigne, par le fait de sa quête du vil gain, de participer à l'exercice du pouvoir. Plus encore – il l'accuse de n'avoir en vue que ses motifs privés, de manquer de principes et de fidélité; il préfère l'empire romain à la république avec les abus des tribuns du peuple. Quant à la libre élection du roi par toute la noblesse, Krasieński voit son précédent dans l'acclamation de l'empereur romain par ses prétoriens. Le roi élu passe par le sacre et le couronnement et prend en main le pouvoir qu'il exerce selon la loi, „ce qui le diffère des gouvernements d'autres Etats" (p. 40).

Là on trouve un passage dénonçant les défauts du régime absolutiste: „le grand pouvoir des rois tourne en fureur, fait naître des désirs illicites, constitue une source de tous les crimes et de toute l'injustice, s'il n'est pas modéré par des considérations très sages des sénateurs et de la noblesse dans les limites de l'équitable". Le jeune porte-parole des nobles polonais saluant la venue d'un roi élevé dans une monarchie différente, n'hésite pas de formuler quelques phrases âpres pour lui dire crûment: „certes, il est autrement d'usage dans les royaumes héréditaires où les rois ont le pouvoir de se comporter impunément. Je ne nierai aucunement que les rois de tout l'univers règnent au nom de Dieu, mais ils ne sont pas eux-mêmes dieux". Ces deux fragments exprimant la pensée et la pratique politique de cette République nobiliaire où Henri de Valois venait de prendre le trône royal sont probablement inspirés par d'autres nobles polonais, proches de Krasieński au moment de la rédaction de son opuscule¹⁸. Les fragments cités n'auraient certainement pas plu au destinataire. Encore trois siècles plus tard ils ont provoqué l'intervention de la censure tzariste dans la traduction polonaise (1854) de la *Polonia* et ont été biffés, remplacés par des points suspensifs.

Notre auteur exalte toutefois le pouvoir d'un roi de Pologne qui a de très larges prérogatives dans la juridiction, dans la nomination des dignitaires ecclésiastiques et laïques, dans la distribution des domaines royaux à vie, dans les recettes du trésor où entrent aussi les impôts qui sont à voter par la Diète. Krasieński convient pourtant que le pouvoir royal en Pologne reste plus limité que celui d'autres rois. L'éloge de la levée en masse des nobles jusqu'à 150 mille cavaliers souligne que par ce fait le roi de Pologne n'a pas besoin de puiser dans son trésor pour guerroyer.

Suit un exposé assez détaillé sur la composition du sénat qui discute librement et peut avertir le roi au cas où il se comporterait imprudemment – encore une mise en garde en toute franchise pour le nouveau souverain;

les grands offices tenus par la haute noblesse sont caractérisés; tout cela, ainsi que les louanges réservées au sénat, fait penser à l'option de ce jeune auteur pour le camp politique sénatorial catholique où se trouvait son oncle, évêque de Cracovie, et où se trouvera son frère Stanislas, castellan de Ciechanów. Un chapitre nourri sur la noblesse polonaise fait l'historique de ses privilèges et expose ses mérites militaires, sa situation juridique avec le droit de glaive sur les paysans et aucun recours au roi pour les bourgeois des villes appartenant aux nobles. Il accentue l'existence de très grandes familles en se gardant de les citer, et termine sa présentation par la clef de voûte du système politique – le rappel de l'égalité de droit de tous les nobles.

Un chapitre à part a été consacré à la Diète (comitia), décrivant aussi la procédure de convoquer les diétines régionales en vue de l'élection des députés nobles. La Diète s'ouvre, divisée en sénat et en chambre des députés où sont présents quelques représentants des grandes villes. Les députés „sont auprès du roi gardiens de la liberté” (Op. 69), et ils décident conjointement avec le sénat des affaires de l'Etat. „C'est volontiers – écrit notre auteur – que je leur ferais une louange, s'ils n'usurpaient pas le droit de discuter les principes de la religion chrétienne et les rites de l'Eglise ce qui ne leur appartient guère.” Une autre observation d'actualité après la résolution dite confédération de Varsovie, acceptée le 28 janvier 1573 par la Diète avant celle de l'élection du nouveau roi; on y déclara solennellement la paix entre les *dissidentes in religione*.

Le peuple (*populus, plebs*) ne fait pas défaut dans ce paysage social. Là l'auteur est très bref. Il distingue les bourgeois dont certains jouissent d'une aisance et les paysans dont l'auteur n'hésite pas à stigmatiser la misère: „la lourde servitude du pauvre peuple établie depuis longtemps, à laquelle, quand se manifeste un pouvoir tyrannique, s'ajoutent des labeurs de prestations et d'amendes” (p. 64–65). Des remarques moralistes de ce genre apparaissent de temps en temps dans la littérature préhumaniste et humaniste polonaise.

Après un exposé détaillé sur l'art de guerre pratiqué par les Polonais et après l'évocation de nombreux exploits militaires depuis le XV^e jusqu'au XVI^e siècle, l'auteur passe aux richesses naturelles du pays qu'il vante en commençant par ses eaux pleines de poissons, louant ensuite les forêts riches en gibier et miel sans omettre la fertilité de son sol et l'abondance du bétail. Phrases, qui, connues d'ailleurs depuis longtemps, sont incrustées ici par des informations détaillées sur les poissons, les animaux et les oiseaux. Krasiniski ne manque pas de décrire l'extraction des minéraux et de parler de l'exportations de produits agricoles ou venant des forêts jusqu'à Gdańsk, port maritime à 200–300 navires étrangers à la fois, qui assure aussi l'importations d'épices et de marchandises de luxe. On trouvera plus loin un autre passage admiratif devant cette ville. A deux reprises dans son livre l'auteur mentionne, en passant, le fait de la disparité économique de l'Europe de son temps, en soulignant les bas prix et l'abondance des denrées dans les pays des Etats jagellons.

Le livre II est plus concis, néanmoins riche en renseignements sur les autres parties de ce qu'est devenue, à l'époque, la *Respublica* nobiliaire et monarchique. En premier lieu, c'est la Lituanie, couverte de forêts, pays aux animaux extraordinaires, mais aussi avec des terres fertiles, qui, comme il le constate ensuite, s'élargissent au détriment des forêts. L'exportation de fourrures et de cuirs assure ce qui manque au pays. L'auteur croit à l'origine romaine des Lituaniens, proclamée avant lui dès le XV^e siècle; il y développe adroitement l'argument linguistique¹⁹. Il parle de la présence de grandes familles lituaniennes, et n'hésite pas à s'apitoyer sur la triste position du peuple à la merci des seigneurs. Il observe qu'à côté des catholiques, il y a le rite orthodoxe dépendant du patriarche de Constantinople, et que „la vermine hérétique” s'y est installée; les jésuites commencent à convertir les protestants et les orthodoxes. Il mentionne, un peu plus loin, les Tartares musulmans que le grand duc Vitold a fait venir en 1396, qui sont de bons soldats sous la protection royale. Très peu d'informations sur les villes dont Vilno seul mérite l'attention avec ses églises, parmi lesquelles les orthodoxes sont les plus nombreuses.

Krasiński se penche sur le titre de grand duc de Lituanie qu'il estime autochtone comme celui de Moscovie, et explique les avatars de l'union personnelle, devenue réelle dès 1386, sous Sigismond-Auguste, union qui réunissait sous le même sceptre royal, la Lituanie et la Pologne.

La même optique domine dans la description de la Ruś (*Russia, Roxolania?* – un autre terme des anciens ressuscité)²⁰ dont une partie, la Roxolania proprement dit, appartient au roi de Pologne, et l'autre au delà du Dniepr, au grand duc de Moscovie. Krasiński ne s'occupe que de la Ruthénie royale, de ses richesses qui pourraient devenir plus abondantes si l'on aménageait les steppes désertiques habitées par les Tartares. Ce pays, conclut l'auteur, est le plus fertile, ainsi que les Ruthènes sont les plus vaillants – hormis les Polonais – dans toute la Sarmatie.

Il sait que les Ruthènes, orthodoxes d'après ses calculs depuis six cents ans, dépendent du patriarcat de Constantinople tandis que les Polonais immigrés sont du rite latin. Quelques paroles élogieuses sont réservées à Lvov, à la forteresse Kamieniec, à l'ancienne capitale Kiev dont la gloire d'antan est attestée par de vastes ruines, à Przemyśl, à Łuck, et curieusement, à Lublin qu'il situe à deux reprises dans son ouvrage, en Ruthénie. L'historique remonte au IX^e siècle et suit la tradition ruthène et polonaise jusqu'à l'annexion par Casimir le Grand et jusqu'à Vladislas Jagellon qui ont créé leurs titres de propriété des territoires ruthènes.

La Prusse (*Prussia sive Borussia*) est soigneusement décrite avec ses richesses et son histoire, à partir de son passé balte, passant par la domination de l'Ordre teutonique jusqu'à sa division en Prusse royale et ducal (p. 120). Deux pages y sont consacrées à la splendeur de Gdańsk, surtout à l'église Ste Marie: tandis que les fonts baptismaux d'airain (Utrecht 1554–55) attirent

particulièrement son attention, il passe sous silence le *Jugement dernier* de Hans Memling. Une certaine sensibilité philologique de l'époque fait faire à Krasiński une remarque judicieuse sur le parler de la ville, sur sa „langue allemande, mais corrompue, pareille un peu à celle de Flandres” (p. 126). Il connaît Elbląg et Toruń, et en Prusse ducale, Königsberg. Dans un chapitre à part, l'auteur explique les raisons historiques et juridiques du titre de duc de toute la Prusse qui revient au roi de Pologne.

A sa Mazovie natale (p. 138) l'auteur consacra peu de place parmi les descriptions des grandes provinces annexes du Royaume – un bref chapitre à peine, dû à l'histoire commençant par le gouvernement usurpateur (1034–1043) de Miecław que Krasiński appelle Masław. C'est à ce nom-là qu'il attribue les origines de celui du pays. Le long règne, du XII^e au XVI^e siècle, des ducs de Mazovie, de la maison des Piast, inféodés depuis le XIV^e siècle au roi de Pologne, lui assura son identité propre. Mais, outre une mention sur Varsovie et Płock, et une autre sur les aurochs, peu nombreux et protégés (p. 134), Krasiński ne trouve rien à dire au sujet du duché de Mazovie.

Une brève note sur la Samogitie rend compte d'une autre identité régionale dans le cadre du Grand Duché de Lituanie. De même quant à la Livonie: une courte notice historique à peine lui fut accordée, expliquant son annexion par Sigismond-Auguste, ainsi que la création du duché de Courlande en tant que fief dépendant des rois de Pologne.

La lecture de cette *Polonia* terminée, on reste impressionné par le soin que lui a apporté son auteur, par sa relative indépendance de tout ce qui aurait pu l'influencer, par sa tenacité de présenter son pays en toute imposition, et particulièrement ses institutions de monarchie mixte, à la fois royale, sénatoriale et nobiliaire.

Si l'audience de cette description de la République à l'usage des étrangers, mise au service du nouveau roi, ne remporta pas de succès durable, empêché par la large diffusion de la *Polonia* de Martin Kromer, rééditée jusqu'à dix fois entre 1577 et 1761, elle a connu dans l'immédiat un accueil positif²¹. Mais aussi peu commun. La *Polonia* de Jean-André Krasiński, attribuée à Carlo Sigonio, est entrée, quelque peu abrégée, dans le livre de l'énorme compilation de Jacques-Auguste de Thou (1513–1613) des *Historiarum sui temporis libri* (l'édition complète de 58 livres ne date que de 1743)²². En Pologne elle ne dut attendre sa réapparition, d'après une copie manuscrite, que dans la volumineuse collection des historiens polonais (1761–1777)²³ de Lorenz Mitzler de Koloff.

Le traducteur de la *Polonia* de Krasiński conclut sa préface par quelques lignes restées justes: „Quand tu viens de terminer la lecture, il te semble avoir fait connaissance de l'auteur. Ce ne sont toutefois pas des traits particuliers à lui, mais plutôt ceux typiques de son milieu. Tu viens de connaître non pas une individualité, mais en général, toute la classe privilégiée; en un mot – le noble polonais, tel qu'il était au XVI^e siècle”²⁴.

Notes

- ¹ voy. W. Rüegg, dans: A History of the University of Europe, vol. 2, Cambridge 1996, p. 18 et suiv.; l'Asie publiée 1477, L'Asie et l'Europe 1501–3.
- ² Joannis Dlugossii, *Annales seu cronicae inediti Regni Poloniae*, lib. I–II, Varsaviae 1964, p. 65–114.
- ³ *Tractatus de duabus Sarmatiis, Asiana et Europiana et de contentis in eis*, Cracoviae 1517, plusieurs éditions et reprises au cours du XVI^e siècle, dans des ouvrages collectifs.
- ⁴ B. Wapowski, *Tabula Sarmatiae*, Cracovie 1526–8; et fragments de deux autres cartes de lui, voy. B. Olszewicz, *Geografia polska w dobie Odrodzenia*, dans: *Średniowiecze*, dans: *Historia nauki polskiej*, vol. I, Wrocław 1970, p. 36–81; P. Przybylski, *Odrodzenie*, ibidem, p. 334–345.
- ⁵ *Polonia sive de situ, populis, moribus, magistratibus et republica Regni Polonici libri duo*, Cologne 1577, plusieurs reprises aux XVI^e et XVII^e siècles.
- ⁶ Une biographie documentée de H. Barycz, dans: *Polski Słownik Biograficzny*, vol. 15, 1970, p. 177–179.
- ⁷ *In funere Sigismundi Augusti... oratio atque praestantium virorum poemata*. Naples 1576; voy. S. Kot, *Z dziejów propagandy polskiej w wieku XVI*. *Dyplomaci polscy w Neapolu*, tiré à part, p. 21, de *Prace polityczne...* Janowi Łosiowi Cracovie 1928; P. Żelewski dans: *Polski Słownik Biograficzny*, vol. I, 1967–8, p. 60–63.
- ⁸ *Oratio... de electione Henrici Valesii... ad senatum et equites Polonos*, Bologne, ed. Pellegrino Bonardo 1573.
- ⁹ Kot, o.c.p. 21; S. Grzybowski, dans: *Polski Słownik Biograficzny*, vol. 13, 1967–8, p. 60–61.
- ¹⁰ *Polonia ad serenissimum et potentissimum Henricum primum Valesium Dei gratia utriusque Poloniae regem. Bononiae apud Peregrinum Bonardum, venia ab superioribus concessa*. 1574, in 8^o, 4 p. non numerotés et 147 p.. errata 3 p.
- ¹¹ K. Estreicher, *Bibliografia polska*, vol. 20, Cracovie 1905, p. 230.
- ¹² J. Starnawski, *Odrodzenie, czasy – ludzie – książki*, Łódź 1991, p. 317.
- ¹³ *Resumé* par L. Finkel dans: *Biblioteka Warszawska*, 1887/4, p. 161–191, 371–393.
- ¹⁴ Publié par J. Starnawski, „De Regno Poloniae” de l’humaniste français Louis Le Roy, dans *Acta Conventus Neo-Latini Lovaniensis*, Leuven 1973, p. 613–629.
- ¹⁵ La description du Royaume de Pologne et pays adjacens avec les status, constitutions, moeurs et façons de faire d’iceux, Paris 1573; *Les chroniques et annales de Pologne*, Paris 1573.
- ¹⁶ R. Marchwiński, dans: Marcin Kromer, *Polska*, Olsztyn 1977, p. XVII et suiv.; voy. aussi E. Potkowski, *Sarmatismus als politische Ideologie der jagiellonischen Dynastie*, *Zeitschrift für Ostmitteleuropa-Forschung*, 45, 1996, p. 364–380.
- ¹⁷ A. Gieysztor, *Le cérémonial du couronnement des rois de Pologne: le sacre d’Henri de Valois en 1574*, dans: *Le sacre des Rois*, Paris 1985, p. 119–127.
- ¹⁸ *Polonia*, p. 33: „*vertitur enim nimia regum potestas in furorem, gignit libidines omnium scelerum omnisque iniustitiae est seminarium, nisi sapientissimis senatorum et nobilitatis animadversionibus intra aequitatis terminos continetur*”; p. 34: *secus certe in regnis usu venire solet haereditariis, ubi reges impune faciendo potestatem habent. Neque ego negauerim totius terrarum orbis reges Deo Opt. Max. nomine imperare, deos tamen non esse*”. Voy. Jana Krasińskiego *Polska* czyli opisanie topograficzno-polityczne Polski w wieku XVI... przetumaczone... przez Stanisława Budzińskiego, Warszawa 1852, p. 45: le traducteur, un juriste éminent y ajouta 15 textes sur le règne d’Henri de Valois en Pologne. Voy. T. Turkowski, dans: *Polski Słownik Biograficzny*, vol. 3, 1937, p. 102.
- ¹⁹ *Neque id omnino fabulosum est, cum eorum lingua non paucas habeat admissas latinas voces corruptas, tamen magisque Itali et Hispani cum sermonem quam latinum redolent*. En même temps, il nie le caractère slave du lituanien contre „l’avis des certains”, en admettant qu’on parle aussi le ruthène et le polonais. Il souligne la communauté des langues des Lituaniens, des Livoniens et des Ruthènes (p. 98).
- ²⁰ Krasiński soutient l’étymologie de la *Rosseja*: *quasi gentem dispersam* (p. 111).
- ²¹ Les données botaniques et zoologiques ont été exploitées par Ulysse Aldrovandi, naturaliste, voy. Barycz, o.c., p. 178.

²² J. A de Thou se réfère à l'opinion de Sigonio qui s'attribuait aussi *De Senatu Romano* de Jean Zamoycki. Editions partielles de l'ouvrage de Thou à partir de 1624. Par contre, J. Stamawski, o.c., ne trouve pas dans l'oeuvre de Louis Le Roy des convergences d'emprunt chez Krasinski.

²³ *Historiarum Poloniae et Magni Ducatus Lithuaniae scriptorum... collectio magna*, vol. I, Varsovie 1761. La *Polonia* de Krasinski est mentionnée comme rareté bibliographique par J. D. Janocki, *Nachricht von denen in der hochgräflichen Zalusischen Bibliothek sich befindenden raren polnischen Büchern*, vol. I, Dresden 1747, p. 16-9.

²⁴ Budziński (1854), o.c., p. 10.